

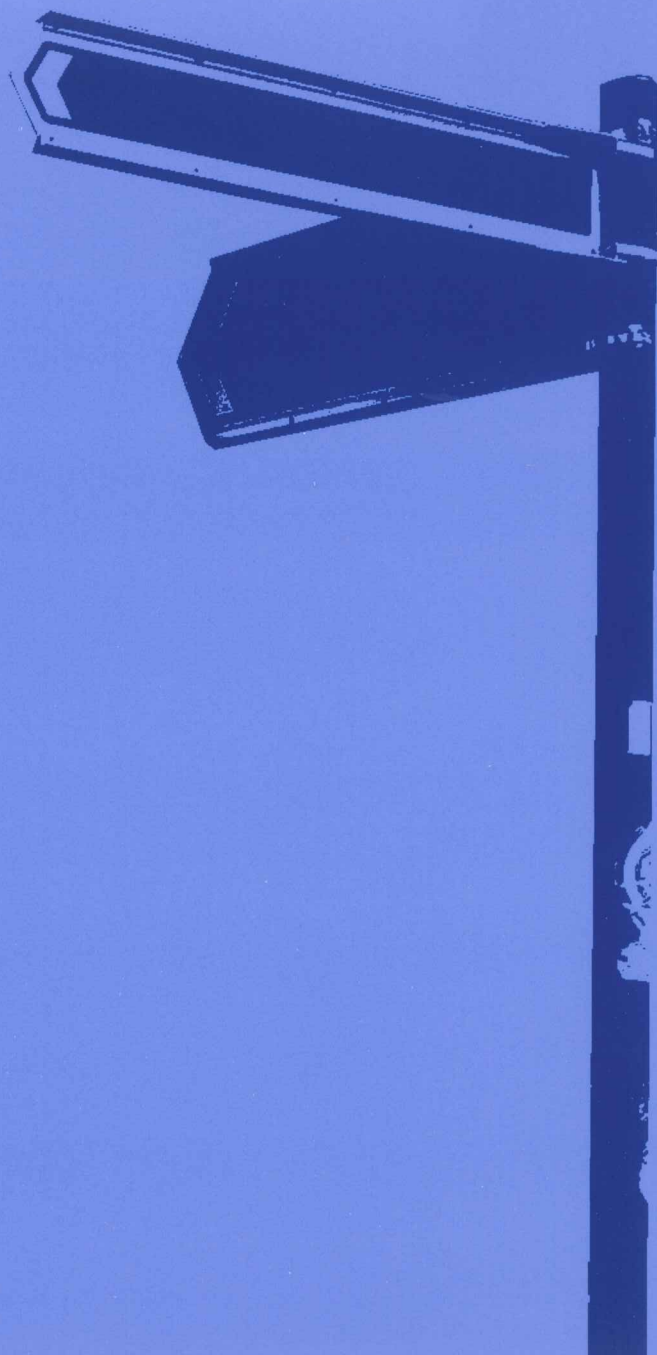
In Extenso

ESPACE FEMME GENEVIEVE D.

Siège social : 34 Place des Afforêts
74800 LA ROCHE SUR FORON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2012



In Extenso Mont-Blanc

ESPACE FEMME GENEVIEVE D.

Siège social : 34 Place des Afforêts
74800 LA ROCHE SUR FORON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2012

ESPACE FEMME GENEVIEVE D.

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

34 Place des Afforêts
74800 LA ROCHE SUR FORON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ESPACE FEMME GENEVIEVE D., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

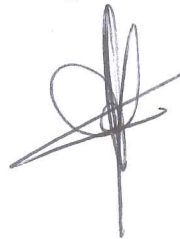
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marnaz, le 15 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Mont-Blanc

Brigitte Coffy

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the end.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 172,08	1 172,08			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	68 122,62	62 019,53	6 103,09	3 906,10	2 197
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 203,70		3 203,70	3 203,70	
TOTAL (I)	72 498,40	63 191,61	9 306,79	7 109,80	2 197
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements	118,23		118,23	118,23	
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	142,50		142,50		143
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 143,72		2 143,72	1 971,85	172
. Personnel	0,29		0,29	359,29	- 359
. Organismes sociaux	209,76		209,76	23,58	186
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	22 491,16		22 491,16	14 036,10	8 455
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	66 874,94		66 874,94	75 332,05	- 8 457
Charges constatées d'avance	8 679,54		8 679,54	5 569,18	3 110
TOTAL (II)	100 660,14		100 660,14	97 410,28	3 250
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	173 158,54	63 191,61	109 966,93	104 520,08	5 447

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	37 694,76	27 266,87	10 428
. Report à nouveau	-4 428,98	-10 943,09	6 514
. Résultat de l'exercice	-16 429,47	6 514,11	- 22 944
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 069,14	3 432,08	- 1 363
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	18 905,45	26 269,97	- 7 365
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	38 753,67	29 948,14	8 806
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	38 753,67	29 948,14	8 806
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	175,00	379,00	- 204
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	6 121,39	7 690,44	- 1 569
Autres	46 011,42	40 232,53	5 779
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	52 307,81	48 301,97	4 006
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	109 966,93	104 520,08	5 447
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	36,00		36,00	28,00	8	28,57
Production vendue services	19 138,49		19 138,49	17 599,00	1 539	8,75
Montants nets produits d'expl.	19 174,49		19 174,49	17 627,00	1 547	8,78
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			390 636,14	383 199,35	7 437	1,94
Cotisations			250,00	570,00	- 320	-56,14
Autres produits			7 856,00	37 610,03	- 29 754	-79,11
Reprise de provisions			1 067,13		1 067	N/S
Transfert de charges			3 450,91		3 451	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			403 260,18	421 379,38	- 18 119	-4,30
Total des produits d'exploitation (I)			422 434,67	439 006,38	- 16 572	-3,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			137,13	139,94	- 3	-2,01
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			137,13	139,94	- 3	-2,01
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			3 564,68	8 306,87	- 4 742	-57,09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			3 564,68	8 306,87	- 4 742	-57,09
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			426 136,48	447 453,19	- 21 317	-4,76
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-16 429,47		- 16 429	N/S
TOTAL GENERAL			442 565,95	447 453,19	- 4 887	-1,09

IN EXTENSO MONT-BLANC
 S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
 ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 Au capital de 2.800.000 Euros
 390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
 Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10,99		11	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	1 067,13	5,91	1 061	N/S
Autres achats non stockés	20 825,00	19 200,08	1 625	8,46
Services extérieurs	73 691,32	77 806,93	- 4 116	-5,29
Autres services extérieurs	37 410,90	39 947,77	- 2 537	-6,35
Impôts, taxes et versements assimilés	16 466,71	15 685,42	781	4,98
Salaires et traitements	201 471,79	198 103,42	3 368	1,70
Charges sociales	86 422,43	81 597,16	4 825	5,91
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 352,71	6 467,91	- 2 115	-32,70
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		1 067,13	- 1 067	-100
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	766,00	984,00	- 218	-22,15
Total des charges d'exploitation (I)	442 484,98	440 865,73	1 619	0,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	76,97	66,35	11	16,01
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	76,97	66,35	11	16,01
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	4,00	7,00	- 3	-42,86
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	442 565,95	440 939,08	1 627	0,37
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		6 514,11	- 6 514	-100
TOTAL GENERAL	442 565,95	447 453,19	- 4 887	-1,09
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	8 735,00	8 216,50	519	6,31
. Prestations en nature	5 227,00	8 100,00	- 2 873	-35,47
. Dons en nature				
Total	13 962,00	16 316,50	- 2 355	-14,43
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	5 227,00	8 100,00	- 2 873	-35,47
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	8 735,00	8 216,50	519	6,31
Total	13 962,00	16 316,50	- 2 355	-14,43

IN EXTENSO MONT-BLANC
 S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
 ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.800.000 Euros
 390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
 Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 109 966,93 E.

Le résultat net comptable est une perte de 16 429,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/03/2013 par le Conseil d'Administration.

1. REGLES GENERALES

Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2012, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe « Changement de méthodes, d'estimations et de modalités d'applications » ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association Espace Femmes Geneviève D. est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Changements de méthodes, d'estimations et de modalités d'applications

Néant

Informations à caractère fiscal

L'association s'est toujours considérée comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Une procédure de rescrit fiscal a été engagée par l'association auprès des services fiscaux au mois d'octobre 2010. L'association a été reconnue d'intérêt général pour l'administration fiscale en décembre 2010. Depuis cette date, l'association peut délivrer aux particuliers et aux entreprises leur faisant un don, un justificatif (reçu fiscal) leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Depuis cela, aucune nouvelle démarche n'a été engagée auprès de l'administration fiscale. Il a été en effet estimé que les modalités d'exercice des activités associatives n'ont pas eu d'évolutions majeures.

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Immobilisations incorporelles et corporelles

Cf. Partie 3 – Tableaux de l'actif immobilisé

REGLES COMPTABLES RELATIVES A LA DEFINITION, A LA VALORISATION ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS :

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

ABSENCE D'IMMOBILISATIONS DECOMPOSABLES :

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire une immobilisation qui possède un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

MODALITES D'AMORTISSEMENT RETENUES :

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable et n'ayant pas d'immobilisations décomposables, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks de produits finis, de matériaux et fournitures sont valorisés au dernier prix d'achat connu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Cf. Partie 3 - Tableaux Etat des créances

Principalement, nous relevons :

Le poste « Autres immobilisations financières » : il s'agit principalement des cautions versés pour les locaux et logements des résidentes.

Le poste « Fournisseurs débiteurs » : Il s'agit surtout des factures d'achats réglées au 31 décembre 2012, mais concernant des dépenses qui sont rattachées à l'exercice suivant.

Le poste « Autres Créances » : Il regroupe les participations des résidentes et les subventions d'exploitation non encore encaissées au 31 décembre 2012 mais concernant des recettes qui sont rattachées à l'exercice clos.

Dettes

Cf. Partie 3 - Tableaux Etat des dettes

Principalement, nous relevons :

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2012 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » - Il s'agit principalement des cotisations sociales du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.

Dépréciation inscrites au bilan

Cf. Partie 3 - Tableaux Provisions pour dépréciation

Les dépréciations de l'actif : Au 31 décembre 2012, une reprise pour dépréciation des stocks de calendriers a été constatée à hauteur de 100 %.

Les provisions inscrites au passif (provision pour risques et pour charge) : Au 31 décembre 2012, aucune provision de cette nature n'était à constater.

Fonds dédiés

Cf. Partie 3 - Tableaux de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en diminution des produits « subventions d'exploitation » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », à défaut par un compte de passif autorisé à cette affectation.

Un tableau en partie 3 de cette annexe détaille les fonds dédiés et les mouvements constatés au cours de l'exercice 2012.

Traitement des conventions de financement

Cf. Partie 3 – Tableau de variation des fonds associatifs - Suivi des fonds dédiés - Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation : Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (cf. § précédent).

Les subventions d'investissement : Par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou à défaut en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

- *Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association*

Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles alors que l'association n'a pas d'obligation de renouveler ces biens. Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés. Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.

- *Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association*

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

Contributions volontaires

Cf. Partie 3 - Tableaux des contributions volontaires

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des bénévoles (participation aux organes directeurs, aux ateliers, participation aux actions politiques, mise à disposition de locaux...).

Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit ont été valorisées sur l'ensemble des biens et services. Elles n'ont pas été comptabilisées néanmoins font l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe.

Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite :

Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'association, ni évalué car s'avèrent non significatifs.

Engagements reçus : Néant

Effectif :

- Effectif moyen en 2012 : 7,5 salariés

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (Article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006) :

- Rémunérations : 42 636 euros
- Avantages en nature : Néant

Droit individuel à la Formation :

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en CDI, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur un période de six ans, mais plafonné à 120 heures.

Au 31 décembre 2012, le volume cumulé d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF est estimé à 490 heures. Aucune demande de DIF, correspondant à ce volume d'heures acquis, n'a été enregistrée à la clôture de l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes :

- Contrôle légal des comptes : 3 308,14 euros

Comptabilisation des dons, legs et parrainages

Les dons regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds privés quelles qu'en soient les destinations. Tous les produits des dons privés sont rattachés à l'exercice en fonctions de leur date de paiement effectif, ou en fonction de l'année fiscale de rattachement quand le don a été envoyé avant la date de clôture de l'exercice.

Dons collectées en France :

- Dons manuels : 835 euros
- Mécénats d'entreprise : Néant

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 72 498,40 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 172,08			1 172,08
Immobilisations corporelles	88 280,82	6 549,70	26 707,90	68 122,62
Immobilisations financières	3 203,70			3 203,70
TOTAL	92 656,60	6 549,70	26 707,90	72 498,40

Amortissements et provisions d'actif = 63 191,61 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 172,08			1 172,08
Immobilisations corporelles	84 374,72			62 019,53
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	85 546,80			63 191,61

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 172	1 172	0	1 ans
Agencet instal arve	10 105	6 071	4 034	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	34 068	34 068	0	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et materiel informatique	10 324	8 255	2 069	de 2 à 10 ans
Mobilier hebergement arve	5 165	5 165	0	de 2 à 5 ans
Mobilier hebergement annecy	2 064	2 064	0	de 4 à 5 ans
Mobilier lieu ressources	4 628	4 628	0	de 4 à 5 ans
Mobilier "ecoute"	1 409	1 409	0	de 4 à 5 ans
Materiel et outillage arve	359	359	0	de 4 à 5 ans
TOTAL	69 294,70	63 191,61	6 103,09	

Etat des créances = 36 870,67 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 203,70		3 203,70
Actif circulant & charges d'avance	33 666,97	33 666,97	
TOTAL	36 870,67	33 666,97	3 203,70

Provisions pour dépréciation = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	1 067,13		1 067,13		
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	1 067,13		1 067,13		

Produits à recevoir par postes du bilan = 20 908,50 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 908,50
Disponibilités	
TOTAL	20 908,50

Charges constatées d'avance = 8 679,54 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 52 307,81 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	175,00	175,00		
Fournisseurs	6 121,39	6 121,39		
Dettes fiscales & sociales	46 011,42	46 011,42		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	52 307,81	52 307,81		

Charges à payer par postes du bilan = 29 776,42 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	275,00
Dettes fiscales & sociales	29 501,42
Autres dettes	
TOTAL	29 776,42

Tableau de variation des fonds associatifs

Valeur brute	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Réserves affectées au projet associatif	27 266,87	10 427,89		37 694,76
Report à nouveau	- 10 943,09	6 514,11		- 4 428,98
Résultat de l'exercice	6 514,11		22 943,58	- 16 429,47
Totaux fonds propres	22 837,89	16 942,00	22 943,58	16 836,31
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	3 432,08	2 069,14	3 432,08	2 069,14
Total des fonds associatifs	26 269,97	19 011,14	26 375,66	18 905,45

Tableau de suivi des fonds dédiés – subventions de fonctionnement affectées

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A – B + C
CHS 2010	12 629,63	12 629,63	12 629,63		0,00
CHS 2011	15 818,51	15 818,51			15 818,51
CHS 2012				16 573,10	16 573,10
DDFE				750,00	750,00
AVDLL				5 612,06	5 612,06
TOTAL	28 448,14	28 448,14	12 629,63	22 935,16	38 753,67

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contributions volontaires

Bénévolat	Heures fournies	Cout horaire	Total en €
Administration de l'association	135	23	3 105,00
Accueil « La marmite »	132	20	2 640,00
Aide pour la gestion des locaux	11	20	220,00
Prévention	12	20	240,00
Heures bénévoles des salariés	110	23	2 530,00
TOTAL	400		8 735,00

Mise à disposition de locaux	Evaluation cout du loyer mensuel	Evaluation cout du loyer annuel
Local d'accueil de Gaillard	410,58	4 927,00
Mise à disposition bureau AJD	25	300,00
TOTAL		5 227,00

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 20 908,50 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Produits à recevoir(4687000000)</i>	20 909
TOTAL	20 908,50

Charges constatées d'avance = 8 679,54 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance(4860000000)</i>	8 680
TOTAL	8 679,54

Charges à payer = 29 776,42 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournisseurs - factures non parvenues(4081000000)</i>	275
TOTAL	275,00

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes provisionnées pour congés à payer(4282000000)</i>	11 023
<i>Charges sociales s/ provisions c.p(4382000000)</i>	4 873
<i>Prov charges fiscales s/cp(4482000000)</i>	661
<i>Formation continue à payer(4486000000)</i>	3 504
<i>Taxe sur les salaires à payer(4486100000)</i>	9 440
TOTAL	29 501,42

ESPACE FEMME GENEVIEVE D.

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

34 Place des Afforêts
74800 LA ROCHE SUR FORON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération de la direction

Personne concernée : Anne VAN DEN ESHOF

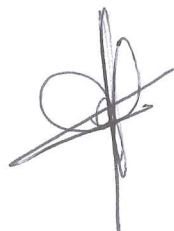
Comptabilisé au titre de l'exercice 2012 : 42 636 €.

Marnaz, le 15 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Mont-Blanc

Brigitte Coffy

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.

In Extenso

en Dauphiné-Savoie

DRÔME-ARDÈCHE

Parc d'Activités
Fortuneau
Chemin de Pouloumard
BP 235
26206 Montélimar
Cedex
tél. 04 75 51 91 67

Lot. J.J. Mounier
75 avenue du Maquis
BP 214
26105 Romans Cedex
tél. 04 75 72 48 88

ZAC Briffaut Est
37 avenue Jean
Monnet
26000 Valence
tél. 04 75 58 74 01

8 square du 29 Juin
26190 Saint Jean en
Royans
tél. 04 75 71 07 41

Résidence la
Persévérance
37 avenue
Commandant Corlu
26260 St Donat s/
l'Herbasse
tél. 04 75 48 70 11

114 avenue Louis Néel
07000 Privas
tél. 04 75 64 23 65

23 rue Jourdan
07200 Aubenas
tél. 04 75 93 78 25

ISÈRE

1 bis boulevard de la
Chantourne
38700 La Tronche
tél. 04 76 51 70 30

Grenoble Air Parc
38590 St-Etienne de
St-Geoirs
tél. 04 76 65 46 80

1 rue de la Croix
Beillier BP 50
38261 La Côte Saint-
André Cedex
tél. 04 74 20 21 42

3 rue Baptiste Marcet
38150 Roussillon
tél. 04 74 29 26 37

SAVOIE

116 avenue du Stade
BP 27
73704 Bourg-Saint-
Maurice Cedex
tél. 04 79 07 03 65

122 Square de la
Liberté
73600 Moutiers
tél. 04 79 24 03 11

Chalet "Les Pignes"
Route de l'Iseran
73150 Val d'Isère
tél. 04 79 41 19 91

8 avenue Victor Hugo
73200 Albertville
tél. 04 79 32 38 66

HAUTE SAVOIE

Parc d'Activités
La Ravoire - Metz Tessy
74370 Pringy
tél. 04 50 88 90 11

390 rue des Peupliers
Ecotec
74460 Marnaz
tél. 04 50 98 44 60

13 avenue Jean Moulin
74150 Rumilly
tél. 04 50 01 18 29

9 rue de la Tournette
74230 Thônes
tél. 04 50 02 95 95

" Le Corzolet "
182 Route du Bouchet
74400 Chamonix
tél. 04 50 53 21 92

Immeuble Le Vorzay
889 rue du Centre
74260 Les Gets
tél. 04 50 79 84 88

3230 route de la Barliette
74300 Arâches la Frasse
tél. 04 50 47 98 37

40 route d'Aix les Bains
74910 Seyssel
tél. 04 50 59 05 00

142 quai de l'Hôtel de Ville
74700 Sallanches
tél. 04 50 58 27 48

1120 route de l'Etale
Le Partner
74220 La Cluzaz
tél. 04 50 02 41 66

48 avenue Pasteur
74800 La Roche/Foron
tél. 04 50 25 87 96

189, rue Victor Hugo
74210 Faverges
tél. 04 50 44 44 29